

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?  
**Oui, c'est une réalité à Genève. Le coût de la vie est très élevé et les parents, afin de pouvoir subvenir aux besoins de la famille, doivent travailler.**
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?  
**Etudier la possibilité d'accorder une aide financière pour que l'un ou l'autre des parents puissent diminuer, voir supprimer, le temps dévolu à son travail, lui permettant ainsi de s'occuper de son/ses enfant(s)**
  
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
  - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?  
**Le barème d'accès à ces aides est peut-être trop élevé, il y aurait lieu d'étudier au cas par cas ces demandes**
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?  
**Ne tenir compte que des revenus et dépenses du foyer.....sans aucune échelle pour accéder aux prestations désirées (mentionnées ci-dessus)**
  
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
**Un service personnalisé pour l'accueil et l'aide aux familles  
Des créations d'emploi**
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
**Eventuellement le coût.....**
  
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
**Recueillir les conditions de vie, les besoins, les demandes d'une famille sur son parcours, les coûts et les conséquences d'un changement au sein de la famille (ex : divorce, décès).  
Réflexion et analyse de ces données  
Propositions et suggestions pour améliorer l'avenir de la famille**
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
**Je n'en vois pas**

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

**Les aides financières accordées (question 2)**

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

**Mesures citées aux réponses 1 et 2, ceci sans omettre les familles monoparentales**